

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Nilfisk Superplus_105301666_105301667_105301668_105301669_105301670

N° de produit

105301666_105301667_105301668_105301669_105301670

Numéro d'enregistrement (REACH)

Sans objet

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

NA

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Nilfisk A/S
Kornmarksvej 1
Brøndby
DK-2605
Tlf.: +45 43 23 40 50

Personne à contacter

Courriel

sds.com@nilfisk.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

11-07-2019

Version de la fiche de données de sécurité

5.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1C; H314

Eye Dam. 1; H318

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (H314)

▼ Conseil(s) de prudence

Précautions générales

-
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/fumées/aérosols. (P260).
Porter protection des yeux/vêtements de protection/des gants de protection. (P280).
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement
tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
(P303+P361+P353).

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).

Stockage

-

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

Contient

Tetrasodium, ethylenediaminetetraacetate, Fatty alcohol ethoxylate, Sodium Metasilicate

▼ 2.3. Autres dangers

Sans objet

▼ Autre étiquetage

Sans objet

▼ Autre

Sans objet

COV (composés organiques volatils)

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Tetrasodium, ethylenediaminetetraacetate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64-02-8 N° CE: 200-573-9 N° REACH: 01-2119486762-27-0000 N° d'indice: 607-428-00-2
PROPORTION :	5 - <10%
CLASSIFICATION CLP :	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1 H302, H318, H332
NOM :	Fatty alcohol ethoxylate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 69011-36-5 N° CE: - N° REACH: 02-2119549526-31-0000
PROPORTION :	5 - <10%
CLASSIFICATION CLP :	Eye Dam. 1, Acute Tox. 4 H318, H302
NOM :	Benzenesulfonic,acid,1-methylethyl,-,sodium,salt
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 28348-53-0 N° CE: 248-983-7 N° REACH: 01-2120759186-46-0000
PROPORTION :	2.5 - <5%
CLASSIFICATION CLP :	Eye Irrit. 2 H319
NOM :	alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 68585-34-2 N° CE: 500-223-8 N° REACH: 01-2119513369-37-0000
PROPORTION :	2.5 - <5%
CLASSIFICATION CLP :	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2 H315, H319
NOM :	Sodium Metasilicate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 6834-92-0 N° CE: 229-912-9 N° REACH: 01-2119449811-37-0000 N° d'indice: 014-010-00-8
PROPORTION :	1 - <2.5%
CLASSIFICATION CLP :	STOT SE 3, Skin Corr. 1B H314, H335
NOM :	2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 37971-36-1 N° CE: 253-733-5 N° REACH: 01-2119436643-39-0000
PROPORTION :	0.25 - <1%
CLASSIFICATION CLP :	Met. Corr. 1, Eye Irrit. 2 H290, H319
NOM :	fragrance
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	-

PROPORTION :	0,1 - <0.25%
CLASSIFICATION CLP :	NA
NOM :	Colour
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	-
PROPORTION :	<0.0015%
CLASSIFICATION CLP :	NA

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

ATEmix(inhale, vapeur) > 20
ATEmix(inhale, dust/mist) > 5
ATEmix(inhale, gas) > 20000
ATEmix(dermal) > 2000
ATEmix(oral) > 2000
Eye Cat. 1 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 2,8456 - 4,2684
Skin Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 1,9608 - 2,9412

Détergent:
5 - 15%: EDTA ET SELS, AGENTS DE SURFACE NON IONIQUES
< 5%: AGENTS DE SURFACE ANIONIQUES, PARFUMS, COLORANT

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) pendant au moins 15 minutes et continuez jusqu'à ce que l'irritation cesse. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

▼ Ingestion

En cas d'ingestion, contactez immédiatement un médecin et montrez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Donnez au blessé de l'eau à boire si la personne est consciente.

N'essayez JAMAIS de faire vomir à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Brûlure

Sans objet

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets de détérioration des tissus : le produit contient des substances caustiques. L'inhalation de vapeur ou aérosols peut endommager les poumons, causer des irritations et des douleurs des organes respiratoires et déclencher la toux. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux. L'acide attaque la peau.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

▼ 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu. Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼ 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Évitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ Limites d'exposition

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

DNEL / PNEC

Pas d'informations

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Recommandé: S/SL . P2. Blanc

Protection de la peau

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

▼ Protection des mains

Caoutchouc nitrile

Temps de percée mesuré: Voir les instructions du fabricant.

Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Mauve
Odeur	Citron
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	13,5
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm ³)	1,08

Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

▼ 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Substance: 2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: > 6500 mg/kg

Substance: 2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Dermique

Valeur: > 4000 mg/kg

Substance: Sodium Metasilicate

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: 1280 mg/kg

Substance: alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: > 2000 mg/kg

Substance: Benzenesulfonic,acid,1-methylethyl,-,sodium,salt

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: 7000 mg/kg

Substance: Fatty alcohol ethoxylate

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: > 500 - 2000 mg/kg

Substance: Fatty alcohol ethoxylate

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Dermique

Valeur: > 4000 mg/kg

Substance: Tetrasodium, ethylenediaminetetraacetate

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: > 2000 mg/kg

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Données concernant la substance alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
Aucuns effets nuisibles observés

Données concernant la substance Fatty alcohol ethoxylate
Aucuns effets nuisibles observés

Cancérogénicité

Données concernant la substance alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
Aucuns effets nuisibles observés

Données concernant la substance Fatty alcohol ethoxylate
Aucuns effets nuisibles observés

Toxicité pour la reproduction

Données concernant la substance alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
Aucuns effets nuisibles observés

Données concernant la substance Fatty alcohol ethoxylate
Aucuns effets nuisibles observés

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets de détérioration des tissus : le produit contient des substances caustiques. L'inhalation de vapeur ou aérosols peut endommager les poumons, causer des irritations et des douleurs des organes respiratoires et déclencher la toux. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux. L'acide attaque la peau.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: 2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid
Espèce: Poisson
Test: EC0
Durée: -
Valeur: > 1000 mg/L

Substance: 2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid
Espèce: Daphnie
Test: EC0
Durée: 24 h
Valeur: > 300 mg/L

Substance: 2-phosphobutane-1,2,4-tricarboxylic,acid
Espèce: Algues
Test: EC0
Durée: 72 h
Valeur: 1300 mg/L

Substance: Sodium Metasilicate
Espèce: Poisson
Test: LC50
Durée: 96 h
Valeur: 210 mg/L

Substance: Sodium Metasilicate

Espèce: Daphnie
 Test: EC50
 Durée: 96 h
 Valeur: 216 mg/L

Substance: alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
 Espèce: Poisson
 Test: LC50
 Durée: 96 h
 Valeur: > 1 mg

Substance: Fatty alcohol ethoxylate
 Espèce: Poisson
 Test: LC50
 Durée: 96 h
 Valeur: 10 - 100 mg/L

Substance: Fatty alcohol ethoxylate
 Espèce: Daphnie
 Test: EC50
 Durée: 48 h
 Valeur: 10 - 100 mg/L

Substance: Fatty alcohol ethoxylate
 Espèce: Algues
 Test: EC50
 Durée: 72 h
 Valeur: 10 - 100 mg/L

Substance: Tetrasodium, ethylenediaminetetraacetate
 Espèce: Poisson
 Test: LC50
 Durée: 96 h
 Valeur: > 100 mg/l

Substance: Tetrasodium, ethylenediaminetetraacetate
 Espèce: Daphnie
 Test: EC50
 Durée: 48 h
 Valeur: > 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Fatty alcohol ethoxylate	Oui	Pas d'informations	Pas d'informations

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Fatty alcohol ethoxylate	Non	Pas d'informations	Pas d'informations

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

▼ 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)
 20 10 29

▼ Étiquetage spécifique

Sans objet

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Notes	-
Code de restriction en tunnels	E

IMDG

UN-no.	1760
Proper Shipping Name	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium metasilicate)
Class	8
PG*	III
EmS	F-A, S-B
MP**	-
Hazardous constituent	-

IATA/ICAO

UN-no.	1760
Proper Shipping Name	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Sodium metasilicate)
Class	8
PG*	III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit, cf. la directive 94/33/CE du Conseil.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso

-

Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 - Nocif par inhalation.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Sans objet

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:
La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange au regard de la corrosion cutanée et des lésions oculaires graves est basée sur les critères de pH fournis par le Règlement (CE) n° 1272/2008. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

MH

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

09-05-2017(4.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

09-05-2017